



Assemblée générale annuelle
tenue au Centre Culturel Georges-D'or
3490, route de l'Aéroport, Québec
lundi le 24 août 2009 à 19h00

1. Ouverture de l'assemblée : 19h00

M. Denis Bouchard propose l'ouverture de l'assemblée et Mme Annie Falardeau appuie. M. Joël Tremblay, président du conseil d'administration de l'école de musique La Symphonie, procède à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle. Il souhaite la bienvenue à tous.

2. Nomination d'un ou d'une président(e) et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de M. Denis Bouchard et appuyé par Mme Annie Falardeau, M. Joël Tremblay présidera l'assemblée et Mme Marie Gagné agira comme secrétaire de l'assemblée.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

L'avis de convocation à l'assemblée général annuelle a bien été posté le 31 juillet 2009 et reçu dans les délais.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Brigitte Ouellette, appuyée par M. Dave Barret, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

Mme Marie Gagné fait la lecture du procès-verbal. Sur proposition de M. Dave Barret, appuyé de Mme Annie Falardeau, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 25 août 2008, tel que rédigé.

6. Bilan de l'année 2008-2009

M. Joël Tremblay, président du conseil d'administration de l'École de musique La Symphonie inc., fait la présentation du bilan de l'année 2008-2009 et des perspectives pour l'année 2009-2010. Voir annexe ci-joint au procès-verbal.

M. Joël Tremblay fait des remerciements à tous les participants qui ont contribué au bon déroulement de l'année 2008-2009.

7. Présentation des rapports financiers

Mme Line Genest, trésorière de l'École de musique la Symphonie inc., procède à la lecture des états financiers au 30 juin 2009. Elle fait ensuite lecture des principaux postes du bilan et de l'état des résultats. Voir annexe ci-joint au procès-verbal.

Sur proposition de M. Dave Barret et appuyé de Mme Annie Falardeau, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers au 30 juin 2009.

8. Ratification des actes des administrateurs

Sur proposition de M. Denis Bouchard, appuyé par Mme Christine Ouellette, il est unanimement résolu que cette assemblée ratifie les actes posés par les administrateurs de l'École de musique La Symphonie inc. en leur qualité d'administrateurs pour l'exercice se terminant le 30 juin 2009.

9. Acceptation de la nomination des experts-comptables pour la mission d'examen se terminant le 30 juin 2010.

Sur proposition de Mme Joys Diqué, appuyée par Mme Annie Falardeau, il est résolu que la firme Lemieux Nolet soit mandatée pour effectuer la mission d'examen pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2010.

10. Proposition et nomination d'un président ou présidente d'élection

Sur proposition de M. Jean Lacroix, appuyé par M. Denis Bouchard, M. Joël Tremblay préside l'élection des administrateurs et Mme Marie Gagné agit comme secrétaire.

11. Election des administrateurs : 2 postes vacants

M. Joël Tremblay précise qu'il y a 2 postes vacants au sein du conseil d'administration de l'École de Musique La Symphonie inc. et il remercie les administrateurs de cette année.

Deux candidats proposent leur candidature, soit M. Jean Lacroix et M. Denis Bouchard. Ceux-ci sont élus d'office, un vote n'est donc pas nécessaire.

12. Varia :

Présentation des professeurs

Chacun des professeurs se présente de façon personnelle.

Explication du processus d'inscription

M. Pierre Jean donne les consignes pour les inscriptions aux cours 2009-2010.

13. Levée de l'assemblée

Remerciement pour la participation en grand nombre.

La levée de l'assemblée est proposée par M. Dave Barret, appuyé par Mme Christiane Ouellet à 19h30.

ANNEXES**Bilan 2008 – 2009 :**

- Suite à l'assemblée annuelle tenue le 25 août 2008, les cours ont débutés le 13 septembre 2008 avec une excellente participation étudiante, accompagnés de 12 professeurs incluant notre directeur/coordonnateur M. Pierre Jean. À noter que nous avons clôturé l'année avec un nombre d'élèves équivalent à celui de l'année dernière, soit 151.
- Par la suite, se sont succédés les événements suivants :
 - a. Journée de la Culture le 28 septembre.
 - b. Soirée bénéfice le 15 novembre.
 - c. Concert de Noël le 14 décembre.
 - d. Collecte de la bougie du Carnaval le 17 janvier.
 - e. Spectacles du groupe Vocal Cadence les 22 et 23 mai.
 - f. Fin des cours le 30 mai.
 - g. Concert de fin d'année le 31 mai avec prestation spéciale de 27 musiciens qui ont interprétés une composition de M. Martin D'aigle.
 - h. Organisation de l'événement « Choralie Laurentien » le 13 juin.
 - i. Participation aux festivités de Beauport le 26 juin.
- Le C.A. de l'école de musique La Symphonie tient à transmettre ses plus sincères félicitations aux membres de l'édition 2008 – 2009 du groupe vocale Cadence pour leurs performances exceptionnelles de la dernière année.
- Au cours de la dernière saison, afin d'améliorer les classes d'enseignement, l'école a effectué l'achat de matériel d'enseignement et d'équipement informatique. Et notons que de nouveaux podiums ont été achetés pour Cadence.
- Encore une fois cette année, plusieurs améliorations ont été apportées aux sites WEB de l'école que nous vous invitons à consulter régulièrement :

www.lasymphonie.com www.groupe-cadence.com
- Suite à l'annonce des fusions municipales, nous avons initié une démarche afin de dispenser des cours de musique dans le secteur de la Haute-Saint-Charles au cours de la prochaine année.
- Nous tenons également à mentionner une première contribution de l'école, suite aux dons recueillis au cours de nos spectacles de fin d'année, à « Opération Enfants Soleil ».

- Enfin, mentionnons que l'école a clôturé son année financière avec un surplus de **\$2 536** dollars, incluant les activités du Groupe Vocal Cadence, ce qui porte les actifs nets à **\$30 466**. La principale raison expliquant ces résultats est une hausse importante des revenus de spectacles, tant de Cadence que de l'école de musique. Les détails vous seront dévoilés dans quelques instants. Cette performance nous permet de limiter l'augmentation des coûts des cours pour la prochaine saison à moins de 3% et de consentir les ajustements de salaires stipulés dans les politiques de l'école.

Perspectives 2009 - 2010 :

Les ambitions de l'école de musique pour la prochaine saison sont les suivantes :

- Maintenir sensiblement le même calendrier d'événements pour la prochaine saison.
- Étudier la mise en place de nouvelles activités et formules d'enseignements tels que des séances comportant plusieurs instruments ou la dispense de cours d'été.
- Explorer de nouvelles formes de financement privilégiant la promotion de la musique, telles que la mise sur pied de concerts thématiques.
- Développer de nouveaux partenariats avec d'autres organismes de loisirs.
- Continuer le développement des activités avec l'arrondissement de la Haute St-Charles afin d'offrir des services dans d'autres secteurs non desservis.
- Mettre sur pied de nouveaux services Internet (ex : gestion des inscriptions).
- Élaborer certaines politiques administratives de l'école et compléter l'inventaire des biens.
- Mettre en place des mesures qui permettront d'augmenter l'accessibilité aux cours.
- Réviser la formule du concert de fin d'année.

Pour conclure, je tiens à féliciter tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin aux succès de la dernière année : M. Jean, les professeurs, les membres du C.A., les bénévoles lors des événements, les commanditaires pour leur précieux soutien financier et la ville de Québec, pour son soutien financier de même qu'au niveau des infrastructures et de la logistique.